

COMITÉ D'ORGANISATION

Florence ANTONIETTI
Marie-Claire AUTHENAC
Michèle CAILLOU
Alice CONSEIL
Adèle GIRARD
Brigitte HARLE
Olivier LEFEBRE
Anne MOAL
Christelle ONFRAY
Nicole RENARD
Elodie TRESSERRES
Sylvie VARIN

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr Marie-Odile BÉRARD
Dr Pascale CARTHEILLIER
Pr Priscille GERARDIN
Fabienne LEPLAT
Louise VILLETARD
Et le COMITÉ D'ORGANISATION

COMITÉ DES JOURNÉES
ANNUELLES DU S.N.U.P.

Aurélien BAUGE
Florence BRONNY
Jacob DAHAN
Maud SAVARY
Yannick THOMAS

LES APPUIS

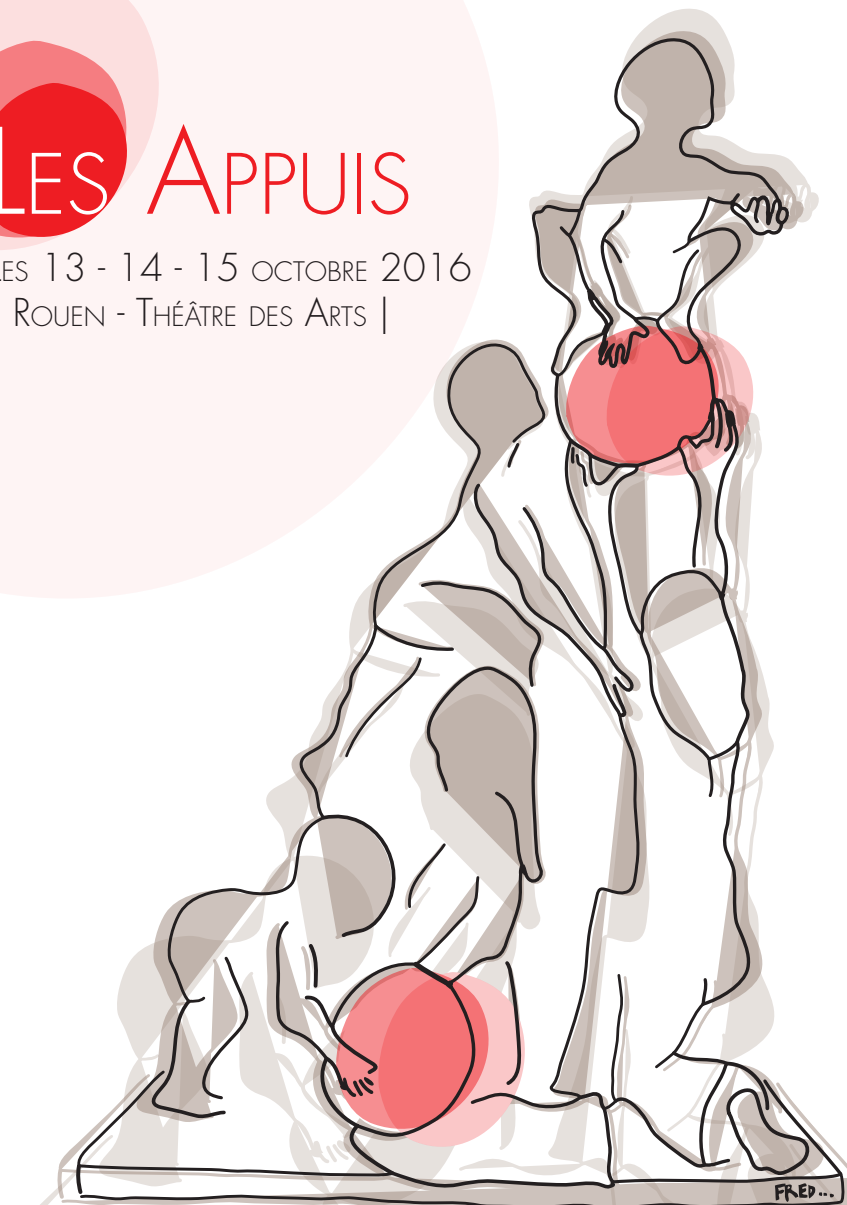
LES 13 - 14 - 15 OCTOBRE 2016
| ROUEN - THÉÂTRE DES ARTS |



APHN

45 BIS RUE DESCROIZILLES 76 000 ROUEN

aphn276@gmail.com



SYNDICAT NATIONAL D'UNION DES PSYCHOMOTRICIENS

« ...Mais, si dépourvues de matière qu'elles paraissent, les pensées ont aussi besoin d'un point d'appui, faute de quoi elles se mettent à tourner sur elles-mêmes dans une ronde folle. »

Stefan ZWEIG Le joueur d'échecs.

Pour grandir, s'épanouir, le sujet a besoin d'être porté et materné par un environnement qui lui assure une **sécurité de base**. Son vécu corporel, façonné par ses **expériences sensorimotrices** organisera la construction de son axe pour accéder à la verticalité.

Tel un petit d'Homme, **la psychomotricité** a pu naître, grandir et s'épanouir, portée et maternée par des hommes et des femmes qui ont croisé leur clinique et leurs disciplines. Dans les liens qu'ils ont tissés, ils ont ainsi apporté à la psychomotricité, des **fondements** théoriques et une **identité** spécifique.

De quels **étayages relationnels**, de quels **ancrages corporels**, le bébé, l'enfant, l'adolescent, l'adulte, la personne âgée, ont-ils besoin, pour leur construction psychomotrice, soubassement de la construction identitaire ? **L'implication corporelle** du psychomotricien auprès du patient nous amène à questionner le rôle des médiations utilisées comme base au travail thérapeutique.

Comment le **bilan**, première rencontre, est-il un appui dans la compréhension des difficultés du sujet. Comment les séances permettent-elles la construction de nouveaux étayages ?

En quoi l'institution, les partenaires extérieurs (médecins, réseaux,...) constituent-ils des **appuis** importants pour construire à plusieurs, dans la complémentarité, le projet de soins du sujet, et en assurer la continuité ?

Quels sont les appuis théoriques et pratiques incontournables de notre **formation initiale**, plus particulièrement en cette période où les lieux et les parcours de formation des psychomotriciens se multiplient ? Comment nos appuis évoluent-ils en fonction de nos rencontres professionnelles et de notre **formation continue** ?

Ces réflexions et questionnements seront nos terres d'exploration durant ces trois jours.

Pour toute proposition d'intervention, veuillez adresser votre courrier avant le 15 décembre 2015 à rouenja2016@gmail.com.

45ÈMES JOURNÉES ANNUELLES DE THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE 13 - 14 - 15 OCTOBRE 2016



BULLETIN D'INSCRIPTION

45ÈMES J.A.

A renvoyer au :

S.N.U.P. J.A. 2016

24, Bd Paul Vaillant

Couturier

94 200

Ivry-sur-Seine

Déclaration d'existence :

N° 11 94 05 771 94

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 56 20 02 91

Fax : 01 56 20 14 70

www.snup.fr

infosnup@orange.fr



PARTICIPANT

Mme ☐ M. ☐

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. : E-mail :

Profession :

ETABLISSEMENT

Raison sociale :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. : Fax :

E-mail :

Représenté par :

Indiquer le tarif correspondant à votre situation :

Tarif Institution : 450€ ☐

Inscription à titre individuel :

Tarif sans prise en charge ETS : 300€ ☐

Etudiant : 100€ ☐ Demandeur d'emploi : 150€ ☐ Retraité : 150€ ☐

Tarif Adhérent S.N.U.P., A.P.H.N. : 250€ ☐ (joindre un justificatif)

☐ Je joins un chèque de :€ à l'ordre du S.N.U.P.

☐ Paiement par mandat ou virement au S.N.U.P.

RIB : 10207 00143 18190162998 91

Si annulation, la somme de 80€ restera allouée au S.N.U.P.

☐ Je souhaite recevoir un « fichet congrès » pour bénéficier d'une réduction congrès auprès de la SNCF.

Date :

Signature :
(Dans le cas d'une prise en charge, signature et tampon de l'employeur)